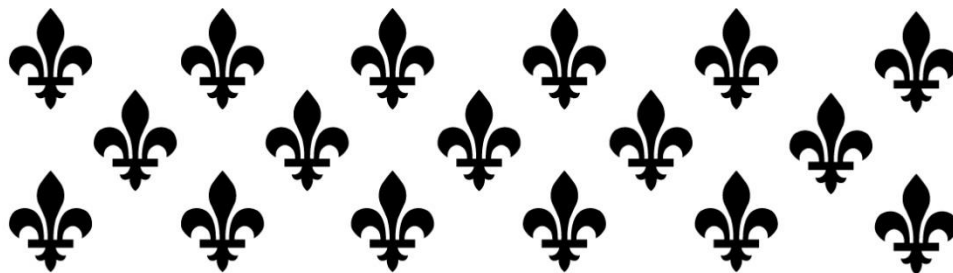


LISTE DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA
COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DÉPOSÉE À LA COMMISSION DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 21 novembre 2024

- Comité directeur du 1er octobre 2024 : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 1er octobre
2024**

Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes

2024

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MARDI 1 ^{er} OCTOBRE 2024	1
---	---

ANNEXES

- I. Demande de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes
- II. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires

Réunion du mardi 1^{er} octobre 2024

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes

Membres présents :

M^{me} Roy (Montarville), présidente

M. Derraji (Nelligan), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et de la présidente, le secrétaire de la Commission a été informé des décisions suivantes du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes:

Relativement à la demande adressée le 30 septembre 2024 à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes, afin que la commission se déplace dans certaines régions du Québec afin de tenir des rencontres informelles avec des jeunes dans des établissements scolaires, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

Nathalie Roy

FA/nm

Québec, le 2 octobre 2024

ANNEXE I

Demande de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes



Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur le développement et la santé des jeunes

PAR COURRIEL

Québec, le 25 septembre 2024

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.27
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Demande d'autorisation de déplacements au Québec de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur le développement et la santé des jeunes

Madame la Présidente,

Le 6 juin 2024, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion créant la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur le développement et la santé des jeunes. Cette motion permet à la Commission de se déplacer et de se réunir à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En raison de l'importance de ce sujet, le comité directeur de la Commission a décidé, lors de sa réunion du 27 juin 2024, d'organiser des visites dans des établissements scolaires primaires et secondaires afin de rencontrer les jeunes Québécois.

En date du 9 septembre 2024, le comité directeur a convenu que la Commission se déplacera dans six régions du Québec durant les semaines des 4 et 18 novembre 2024. Les régions sélectionnées sont la Gaspésie, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, la région du Grand Montréal, l'Outaouais et la Capitale-Nationale. La Commission souhaite tenir des rencontres informelles avec des jeunes des établissements scolaires visités et un nombre restreint de ses membres, de manière à favoriser les échanges.

Conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions, la Commission sollicite l'autorisation de la Commission de l'Assemblée nationale pour se déplacer dans les six régions mentionnées afin d'y tenir des rencontres informelles dans des établissements scolaires.

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
csesj@assnat.qc.ca

Vous trouverez ci-joints les procès-verbaux du comité directeur de la Commission en date du 27 juin et du 9 septembre 2024, ainsi qu'une note explicative concernant la demande de déplacements et une estimation des dépenses liées à l'organisation des travaux et des déplacements de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente de la Commission spéciale,

Original signé par

Amélie Dionne

Députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata

p. j. 4

- c. c. M. Simon Jolin-Barrette, leader parlementaire du gouvernement
- M. Monsef Derraji, leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Alexandre Leduc, membre du comité directeur et leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Mario Laframboise, whip en chef du gouvernement
- M^{me} Filomena Rotiroti, whip en chef de l'opposition officielle
- M^{me} Alejandra Zaga Mendez, whip en chef du deuxième groupe d'opposition
- M. Enrico Ciccone, vice-président de la Commission
- M. Pascal Bérubé, membre du comité directeur
- M. Étienne Lévesque, directeur de cabinet de la présidente de l'Assemblée nationale
- M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M. François Arseneault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- M^{me} Anne-Marie Larochelle, directrice des commissions parlementaires
- M^{me} Mériem Lahouiou, secrétaire de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes

NOTE EXPLICATIVE CONCERNANT LA DEMANDE DE DÉPLACEMENT AU QUÉBEC DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LES IMPACTS DES ÉCRANS ET DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA SANTÉ DES JEUNES

Le 6 juin 2024, l'Assemblée nationale a, par une motion adoptée à l'unanimité, constitué la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. La motion prévoit notamment que la Commission puisse se déplacer et se réunir à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. De plus, la motion spécifie que la Commission dispose des ressources nécessaires à la réalisation de son mandat, notamment en matière de soutien à la recherche et de publicité.

Le 23 septembre 2024, le comité directeur de la Commission spéciale a adopté un budget préliminaire pour ses travaux (annexe I). Ce budget présente une estimation des dépenses liées à l'organisation des travaux et aux déplacements de la Commission. Le 27 juin 2024, le comité directeur a décidé d'organiser des visites dans des établissements scolaires primaires et secondaires au Québec afin de rencontrer les jeunes. En date du 9 septembre 2024, il a été convenu que ces visites se dérouleront dans six régions du Québec : la Gaspésie, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, le Grand Montréal, l'Outaouais et la Capitale-Nationale. Ces déplacements sont prévus pour les semaines du 4 et du 18 novembre 2024 et s'effectueront sous forme de rencontres informelles entre des membres de la commission et des jeunes des écoles visitées.

Les membres prévoient visiter les villes suivantes :

- Ville de Québec (Capitale-Nationale);
- Gatineau (Outaouais);
- Rivière-du-Loup et Matane (Bas-Saint-Laurent);
- Montréal (Grand Montréal);
- Baie-Comeau (Côte-Nord);
- Ville à venir (Gaspésie).

Le choix des villes sera finalisé après la sélection des écoles à visiter par les membres.

Les déplacements seront organisés en groupe d'au plus 6 membres de la Commission, accompagnés de la secrétaire de la Commission, d'un analyste de la recherche, d'un conseiller des programmes éducatifs qui agira à titre d'animateur et possiblement d'un constable, formant ainsi une délégation d'un maximum de 10 personnes. Les membres pourront se relayer au cours du déplacement, en fonction de leur disponibilité et de la proximité de leur circonscription avec les écoles visitées.

La semaine du 4 novembre sera consacrée aux régions de la Gaspésie, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent, avec des déplacements en autocar à partir de Rivière-du-Loup. Le traversier sera utilisé pour se rendre sur la Côte-Nord. La semaine du 18 novembre sera consacrée au Grand Montréal, à l'Outaouais et à la Capitale-Nationale, avec un départ de Montréal. Un autocar de taille moyenne est prévu dans le budget. Le budget inclut également des trajets en voiture ou en autobus pour

permettre aux députés et au personnel de rejoindre les points de départ ou de se rendre sur les lieux pour prendre part à certaines rencontres, dans le respect des paramètres indiqués.

Enfin, le séjour prévoit un total de huit nuitées : cinq durant la semaine du 4 novembre et trois durant celle du 18 novembre (aucun hébergement prévu pour les journées se déroulant à Québec), pour un maximum de dix personnes par nuitée.

Une provision de 15% est aussi ajoutée au budget en cas d'imprévus. À noter que le budget prévu pour ces déplacements au Québec est d'au plus 56 965 \$. Ces sommes sont incluses dans le budget global de la Commission qui sera soumis à l'approbation du Bureau de l'Assemblée nationale.

ANNEXE II

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires**

De : [Leclerc, Anne-Sophie](#)
À : [Desnoyers, Annie](#); [Moreau, Cindy](#); [Arsenault, François](#); [Lévesque, Étienne](#)
Cc : [Larochelle, Anne-Marie](#); [Lahouiou, Mériem](#); [Ndayuhurume, Nathalie](#); [Pène, Aminata](#); [Poirier, Martine](#); [Huot-Gallien, Mélissa](#)
Objet : RE: CAN - demande de déplacement
Date : 1 octobre 2024 17:23:08
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.jpg](#)

Bonjour,

Consentement au nom du leader du deuxième groupe d'opposition pour procéder par courriel ainsi que pour les déplacements de la commission spéciale au Québec, sous réserve de la décision du BAN sur le budget.

Bonne fin de journée,

Anne-Sophie Leclerc | Directrice



Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
Québec solidaire
Hôtel du Parlement | 1045, rue des Parlementaires
| anne-sophie.leclerc@assnat.qc.ca

De : Desnoyers, Annie <Annie.Desnoyers@assnat.qc.ca>

Envoyé : 1 octobre 2024 11:05

À : Moreau, Cindy <Cindy.Moreau@assnat.qc.ca>; Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca>; Leclerc, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Leclerc@assnat.qc.ca>; Lévesque, Étienne <Etienne.Levesque@assnat.qc.ca>

Cc : Larochelle, Anne-Marie <Anne-Marie.Larochelle@assnat.qc.ca>; Lahouiou, Mériem <Meriem.Lahouiou@assnat.qc.ca>; Ndayuhurume, Nathalie <Nathalie.Ndayuhurume@assnat.qc.ca>; Pène, Aminata <Aminata.Pene@assnat.qc.ca>; Poirier, Martine <Martine.Poirier@assnat.qc.ca>; Huot-Gallien, Mélissa <Melissa.Huot-Gallien@assnat.qc.ca>

Objet : RE: CAN - demande de déplacement

Bonjour,

Consentements pour autoriser les déplacements au Québec et pour que je réponde au nom du leader du gouvernement.

Merci,

Annie Desnoyers | Directrice



Cabinet du leader du gouvernement

1035, rue des Parlementaires | 1^{er} étage 39

Québec (Québec) G1A 1A3

| annie.desnoyers@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Moreau, Cindy <Cindy.Moreau@assnat.qc.ca>

Envoyé : 1 octobre 2024 10:54

À : Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca>; Desnoyers, Annie <Annie.Desnoyers@assnat.qc.ca>; Leclerc, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Leclerc@assnat.qc.ca>; Lévesque, Étienne <Etienne.Levesque@assnat.qc.ca>

Cc : Larochelle, Anne-Marie <Anne-Marie.Larochelle@assnat.qc.ca>; Lahouiou, Mériem <Meriem.Lahouiou@assnat.qc.ca>; Ndayuhurume, Nathalie <Nathalie.Ndayuhurume@assnat.qc.ca>; Pène, Aminata <Aminata.Pene@assnat.qc.ca>; Poirier, Martine <Martine.Poirier@assnat.qc.ca>; Huot-Gallien, Mélissa <Melissa.Huot-Gallien@assnat.qc.ca>

Objet : RE: CAN - demande de déplacement

Bonjour,

Je consens au nom du leader de l'opposition officielle pour procéder par courriel et pour les déplacements de la commission spéciale au Québec, sous réserve de la décision du BAN.

Merci,

Cindy Moreau

Directrice

Cabinet du leader de l'opposition officielle

Tél. :

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca>

Envoyé : 30 septembre 2024 15:52

À : Desnoyers, Annie <Annie.Desnoyers@assnat.qc.ca>; Moreau, Cindy <Cindy.Moreau@assnat.qc.ca>; Leclerc, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Leclerc@assnat.qc.ca>; Lévesque, Étienne <Etienne.Levesque@assnat.qc.ca>

Cc : Larochelle, Anne-Marie <Anne-Marie.Larochelle@assnat.qc.ca>; Lahouiou, Mériem <Meriem.Lahouiou@assnat.qc.ca>; Ndayuhurume, Nathalie <Nathalie.Ndayuhurume@assnat.qc.ca>; Pène, Aminata <Aminata.Pene@assnat.qc.ca>

Objet : CAN - demande de déplacement

Bonjour,

La *Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes* (la « Commission ») a transmis une demande à la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer dans plusieurs régions du Québec afin de tenir des rencontres dans le cadre de son mandat.

Vous trouverez cette demande en pièce jointe avec les détails. Veuillez noter que le budget demandé par la Commission pour ce déplacement devra être autorisé par le Bureau de l'Assemblée nationale (BAN) si la CAN autorise le déplacement.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que la Présidente) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ces déplacements au Québec sous réserve de l'autorisation du BAN sur le budget?

Veuillez noter qu'il est possible que la CAN reçoive dans quelques semaines une 2^e demande de déplacement (en Europe cette fois-ci) pour cette Commission. Elle vous sera transmise pour approbation si c'est le cas.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | **Secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires**



Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 2^e étage

Québec (Québec) G1A 1A3

| francois.arsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.

Merci.